

222C1858  
FR0010242511-DIV16

19 juillet 2022

**Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)**

**ELECTRICITE DE FRANCE**

(Euronext Paris)

Le 19 juillet 2022, l'Etat Français a annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée qu'il envisage de déposer sur les titres de la société ELECTRICITE DE FRANCE<sup>1</sup>.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres ELECTRICITE DE FRANCE sont applicables.

---

<sup>1</sup> Cf. notamment communiqué diffusé par l'Etat français le 19 juillet 2022.